Ravenel, de l'origine à l'ouverture de l'hôpital psychiatrique.

Travaux réalisés par Mme Agnès GOUJON - Infirmière

Les seigneurs de Ravenel

rappel généalogique.

Charles Guyot : contes de Ravenel à Mandres au Joly.

Internet : dictionnaire de la noblesse; site de Ravenel (Oise)…

ravenel.oise.free.fr/Histoire/Histoire.htm

Le premier seigneur portant le titre de chevalier de RAVENEL est Jean de Ravenel connu en 1213
Ses descendants sont peu connus à l'exception, de deux d'entre eux se nommant Eude.
Entre le 13ème et le 15ème siècle, aucune information sur la famille de Ravenel n'a été trouvée à ce jour.

1415 c'est la première apparition du blason des Ravenel.

Les Ravenel étaient de la noblesse d'armes. La plupart d'entre eux ont été écuyer et chevalier, participant, à leur époque, à plusieurs guerres, notamment les guerres de religion. Ils étaient issus de grandes familles féodales.

En épousant Isabelle de Fouilleuse Jean de La Neufville, un bâtard, avait hérité des terres de sa femme. En épousant en 1463, leur fille, Antoinette, Robert ou Aubert II de Ravenel récupéra les biens de sa femme, c'est-à-dire Fouilleuse, biens auxquels s'ajoutèrent les siens. Nous voyons déjà comment se passaient les héritages à cette époque. Les biens allaient normalement au fils aîné. S'il ne naissait ou ne restait qu'une fille, elle héritait et apportait ses biens en dot lors de son mariage. Ils firent hommage de leurs terres le 17 avril 1463 au duc Jean II, beau-frère du roi Louis XI.

A ce jour, nous n'avons aucun élément nous permettant de savoir si un ou plusieurs membres de cette famille vivaient de façon permanente à Ravenel (60 Oise). La famille pouvait malgré tout disposer à Ravenel d'un logis seigneurial pour asseoir son autorité sur « ses administrés».

Entre temps, la famille de Ravenel a vendu ou abandonné la terre de RAVENEL

Il est clair que la famille Ravenel tire son nom de celui du village de Ravenel, leur seigneurie. Ce nom a été conservé et tous leurs descendants l'ont porté et le portent encore aujourd'hui, non seulement en France mais aussi dans d'autres pays, comme les Etats-Unis, le Canada, la Suisse.

Pierreher www.delcampe.net

Stabilo www.delcampe.net

La branche des Ravenel en Brie – La Seigneurie de Sablonnières

Internet : dictionnaire de la noblesse. Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique

sites.google.com/site/sablonnieres/Home/…/genealogie-des-ravenel-

RETZ, Mémoires du cardinal de Retz, tome 3, Genève, Fabry et Barillot, 1779

Blason de la famille de Ravenel-Sablonnières

Famille de Ravenel :« de gueules à six croissants d'or posés 2, 2 et 2, surmontés chacun d'une étoile du même, accompagnés d'une septième étoile d'or en pointe, avec au-dessus une hache d'arme haute d'argent tournée à dextre ».
(D'après une légende familiale, chaque étoile symbolise une expédition contre les Turcs et chaque croissant représente la prise d'une galère musulmane)

A l'origine, le blason des Ravenel ne comprenait pas de hache. Celle-ci aurait été rajoutée par la branche de Sablonnières en souvenir de leur alliance avec la famille de Brie.

Antoine de Ravenel, fils de Christophe et petit-fils d'Aubert II de Ravenel, se maria le 10 août 1514 avec Jehanne de Brie, Dame de Sablonnières-en-Brie, Villiers-sur-Marne et Boissy-le-Chatel et alla donc s'établir à Sablonnières dans la Brie. Antoine de Ravenel mourut le 11 février 1548 à 63 ans, et Jehanne le 15 mai 1553 . Le couple eut cinq enfants dont deux garçons qui se partagèrent les terres familiales en 1555 : l'aîné, prénommé Olivier mais surnommé Claude de Ravenel obtint Rantigny, Fouilleuse, Boissy et Verdelot ; le cadet, Philippe de Ravenel, reçut Sablonnières (dont il fit hommage en 1573) et Villiers.

C'est en 1555, que la terre de Ravenel fut vendue par Jean III de Ravenel de la branche bretonne.

Philippe de Ravenel épousa le 6 juin 1554 Catherine de Conflans, issue d'une famille aux origines illustres, descendante de Charlemagne et des rois mérovingiens. La famille Ravenel vivait alors non pas à Sablonnières, mais à Villiers. Devenu veuf en 1563, il se remaria plusieurs années après avec Rose De Mertrus.

Durant la seconde Ligue, on vit Philippe de Ravenel mettre la ville de Meaux - dont il avait été élu gouverneur le 22 septembre 1590 - en état de se défendre contre un éventuel siège par les armées royales, placer des garnisons dans les principales places de la région et prendre la tête de plusieurs expéditions à cheval contre les royalistes entre Meaux, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre .

Il se fit cependant détester par sa cruauté et ses exactions dont les plus connues sont le pillage de Rebais, perpétré le 10 octobre 1590 en représailles contre le cardinal Philippe de Lenoncourt (ancien abbé du lieu) qui tardait à rembourser à Rantigny une dette assez considérable, et la mise à sac de Jouarre dans la nuit du 17 août 1591 pour en punir les habitants - dont plusieurs furent blessés ou tués - d'avoir refusé d'obéir à son ordre d'envoyer à Meaux le produit de la taille.

Les Meldois quant à eux, s'ils restaient fidèles à la maison de Lorraine, entendaient assurer eux-mêmes la défense de leur ville et refusaient catégoriquement toute présence de troupes françaises ou étrangères ailleurs que dans le Marché. Aussi, lorsque pour une raison demeurée inconnue, Rantigny fit entrer des fantassins wallons au matin du 13 septembre 1592, les habitants prirent les armes, arrêtèrent le gouverneur et le constituèrent prisonnier. Informé de ces événements, le duc de Mayenne (chef de la Ligue catholique) nomma un nouveau gouverneur et le captif, relâché le 24 septembre, quitta la ville le 4 octobre, non sans promettre de « tailler des jarretières » aux habitants de Meaux qu'il trouverait sur son chemin.

La même année, Philippe de Ravenel dut défendre son manoir de Boissy contre les troupes du duc de Parme et mourut le 11 novembre dans des circonstances obscures.

Il laissait pour lui succéder ses deux fils Robert et Jacques.

La seigneurie de Sablonnières revint à Robert de Ravenel puis, ce dernier étant mort sans descendance en 1609, passa à son frère Jacques de Ravenel:
Chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Sablonnières, Montflageol, Monchevrel, le Jariel en partie, la Villeneuve (Villeneuve-sur-Bellot), Verdelot et autres lieux, baron de Vindé (Vindey dans le département de la Marne), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant de cent hommes d'armes de la compagnie de gendarmes du comte de Vaudemont et gouverneur du duc de Lorraine, ce personnage jouissait d'une certaine importance puisque le roi l'avait exempté de ban et d'arrière-ban.

Il avait épousé Claude de Gennes, dont la famille était originaire de Bretagne (fille de Edmond DE GENNES et de Marguerite DE SAINT QUENTIN).

Ecu écartelé du couple DE RAVENEL-DE GENNES (clé de voûte dans l'église de Villiers Saint-Denis - Photo D.L. 2012)
où l'on peut voir à senestre le croissant et l'étoile des Ravenel, accostés à dextre de l'hermine et de la fasce de la famille de Gennes.

A la mort de Jacques de Ravenel, survenue le 6 juillet 1636, Sablonnières passa à son fils Edmond de Ravenel.

Edmond de Ravenel, colonel au régiment de Valois puis maréchal de camp et également gouverneur du duc de Lorraine. Edmond de Ravenel fut le premier à porter le titre de *marquis de Sablonnières* .

Il est connu pour ses prises de position contre Richelieu et, quelques années après, contre Mazarin. Son opposition à Richelieu le conduisit, avec plusieurs autres gentilshommes champenois groupés sous la bannière de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, à comploter contre le cardinal.

Une note de 1632, retrouvée dans l'imposante correspondance du Cardinal, informait ce dernier que le marquis levait des troupes à cheval en Brie. Ces agissements lui valurent d'être poursuivi pour crime de lèse-majesté et d'être condamné par contumace, le 24 mars 1633 par le présidial de Troyes à être écartelé. Le jugement, prononcé par Laffemas, magistrat à la solde de Richelieu surnommé le « Maître-étrangleur », reprochait aux condamnés d'avoir levé des gens de guerre sans commission du roi, porté les armes contre lui, provoqué des révoltes dans le royaume et troublé la tranquillité publique. Les plus coupables, dont le marquis faisait vraisemblablement partie, furent condamnés à être « tirés à quatre chevaux et écartés vifs au marché au blé de cette ville de Troyes » outre la démolition de leurs châteaux, la coupe de leurs bois, la confiscation de leurs autres biens et la déchéance de la noblesse pour eux et leur postérité .

Toutefois, comme l'ensemble des coaccusés, Edmond de Ravenel n'avait pas pu être arrêté - probablement s'était-il réfugié sur les terres du duc Lorraine, lui aussi opposé à la politique de Richelieu - et ne fut exécuté qu'en effigie :

d'après le *Mercure François*, le jugement fut appliqué le 24 mars par représentation en huit tableaux *« et pour le razement des maisons et chasteaux inseré en ce mesme iugement, ledit sieur de Laffemas fit degrader plusieurs bois, mettre à bas et razer le Hautcoué, Cirey, et Corselles, les maisons de Luistre, et plusieurs autres appartenant aux plus coupables de ces Rebelles »* .

Ravenel échappa non seulement à une mort atroce mais aussi à la destruction et à la confiscation de certains de ses biens puisque son château de Sablonnières ne fut pas rasé. Il ne revint certainement en France qu'après la mort du Cardinal et, comme les autres accusés, obtint le pardon du roi et put conserver ses titres.

LOUIS XIII. 401

qu'il ne falloit point se lasser de punir ceux qui ne se lassoient point de commettre des fautes, avoit chargé le sieur de Laffemas intendant de Champagne, de juger souverainement avec le présidial de Troyes, divers particuliers convaincus de crime de lese-Majesté « pour avoir » levé des gens de guerre sans commission du roi, porté » les armes contre son service, excité des révoltes dans » l'état & troublé la tranquillité publique; ils furent tous » jugés le 24 mars 1633. » Et par un même arrêt les uns, tels que le vicomte d'Hôtel, le marquis de Sablonnieres, les barons de Cirey, de Changy, de Tenances, Villedonnay pere & fils, furent condamnés à être écartelés & tirés à quatre chevaux; les sieurs d'Elbene oncle & neveu, le jeune marquis de Vardes, Chavagnac, S. Hilaire, la Varenne, la Frette & quelques autres à avoir la tête tranchée; un nommé de la Croix à être rompu vif, & d'autres à être pendus: heureusement pour eux ils étoient tous absens, & ils ne purent être exécutés qu'en effigie. Il étoit dit dans l'arrêt, que le cheval de bataille que le baron de Cirey montoit à la journée de Castelnaudari, seroit attelé à la charette sur laquelle on mettroit les écriteaux. Tous leurs biens furent confisqués, & Laffemas fit couper les bois & raser les maisons de ceux qui étoient les plus coupables; il n'épargna pas

1633.

Procès fait à divers particuliers par le présidial de Troyes.

Merc. franc. t. 19.

Edmond de Ravenel, assura plus tard la garde personnelle du cardinal de Retz qui, dès 1648, avait prit le parti de la Fronde contre l'autoritarisme de Mazarin : Les célèbres *Mémoires* relatent que le marquis de Sablonnières et « Mestre-de-camp du régiment de Valois » avait mis à la disposition du coadjuteur cent soldats pour assurer sa protection en juillet 1652. L'année précédente, il avait été député de la noblesse du bailliage de Sézanne aux états de Tours.

MÉMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ,
CONTENANT

Ce qui s'est passé de remarquable en France pendant les premieres années du Regne de Louis XIV.

Nouvelle Edition exactement revue & corrigée.

TOME TROISIEME.

A GENEVE,
Chez Fabry & Barillot.
M. DCC. LXXIX.

CARDINAL DE RETZ LIV. IV. 57

Roi, traita la proposition de prendre 1652
ces deniers avec la même religion & le même scrupule, qu'elle eût pu avoir dans la plus grande tranquillité du Royaume. Je dis, à la levée du Parlement, à Monsieur, qu'il voyoit que je ne lui avois pas menti, quand je lui avois tant répété, qu'on ne faisoit jamais bien la Guerre civile avec les conclusions des Gens du Roi. Il dut s'en appercevoir, quoique d'une autre maniere, le lendemain; car le Parlement s'étant assemblé, & le Marquis de Sablonnieres, Mestre-de-Camp du Régiment de Valois, étant entré & ayant dit à Monsieur, que Du Coudray-Giviers qui étoit l'un des Commissaires pour armer les Communes, avoit été tué; &, que Betaud, qui étoit l'autre, étoit prisonnier des ennemis, la commotion fut si générale dans tous les esprits, qu'elle n'eût pu être plus grande, quand il se seroit agi de l'assassinat du monde le plus noir & le plus horrible, médité & exécuté en pleine Paix. Je me souviens que Bachaumont, qui étoit ce jour-là derriere moi, me dit à l'oreille en se moquant de ses Confreres : *Je vais acquérir une merveilleuse réputation, car j'opinerai à écarteler M. d'Hoquin-*

C 5

MÉMOIRES
DU CARDINAL DE RETZ,
DE GUY JOLI,
ET
DE LA DUCHESSE DE NEMOURS :

CONTENANT CE QUI S'EST PASSÉ DE REMARQUABLE EN FRANCE PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

NOUVELLE ÉDITION.

[illegible]

TOME TROISIÈME.

A PARIS,
CHEZ ETIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,
RUE GRÉNÉTAUD, N° 9.
1820.

DE RETZ. 51

voulait la guerre? Nullement; un conseiller ayant dit que le premier pas, pour cette subsistance, était d'avoir de l'argent, et d'en prendre dans les parties casuelles, ce qui y était du droit annuel, fut rebuté avec indignation et avec clameur; et la même compagnie qui venait d'ordonner la marche des troupes de Monsieur, pour s'opposer à celles du Roi, traita la proposition de prendre ces deniers avec la même religion et le même scrupule qu'elle eût pu avoir dans la plus grande tranquillité du royaume. Je dis, à la levée du parlement, à Monsieur qu'il voyait que je ne lui avais pas menti, quand je lui avais tant répété qu'on ne faisait jamais bien la guerre civile avec les conclusions des gens du Roi. Il dut s'en apercevoir, quoique d'une autre manière, le lendemain; car le parlement s'étant assemblé, et le marquis de Sablonnières, mestre de camp du régiment de Valois, étant entré et ayant dit à Monsieur que Ducoudray-Giviers, qui était l'un des commissaires pour armer les communes, avait été tué, et que Betaud, qui était l'autre, était prisonnier des ennemis, la commotion fut si générale dans tous les esprits, qu'elle n'eût pu être plus grande, quand il se serait agi de l'assassinat du monde le plus noir et le plus horrible, médité et exécuté en pleine paix. Je me souviens que Bachaumont,

4.

Edmond De Ravenel , dit le Marquis de Sablonnières , fut Colonel du Régiment de Valois, puis Maréchal-de-Camp le 1 Août 1661. Il avait épousé en 1633, Anne-Catherine ou Chrétienne , fille d'Albert de Savigny , et de Claude de Choiseul-Meuvy, dont :

1. Jean Baptiste Gaston De Ravenel Marquis de Sablonnières, Seigneur de Sailly, Colonel du Régiment de Valois, et Gouverneur de la personne de Charles V , Duc de Lorraine , marié à Susanne de Barbin , Comtesse de Broyés en Brie : leur postérité est éteinte.

1. François-joseph De Ravenel, Comte de Verdelot et de Vindé, marié à Françoise de Menardeau, veuve-de François de Choiseul, Comte d'Hostel : la postérité est aussi éteinte.

1.Jean-Baptiste, qui suivra

1. Marie Anne, reçue Chanoinesse à Poussay en 1672 , puis mariée à François de Vaudetard-de Mareuil marquis de Marenville .

François-Joseph qui devint comte de Verdelot et de Vindey, et **Jean-Baptiste Gaston** qui devint à son tour marquis de Sablonnières.

Ce dernier rendit hommage en 1674 au châtelain de La Ferté-Gaucher pour la seigneurie de Sablonnières et semble y avoir véritablement résidé puisque ses trois enfants y naquirent entre 1660 et 1672. Tous décédèrent jeunes (une fille fut inhumée dans l'église en 1674) et le marquis, mort sans postérité, laissa la seigneurie ainsi que sa charge de colonel au régiment de Valois à **son neveu Gaston de Ravenel**. Celui-ci porta à son tour le titre de *marquis de Sablonnières* ; lui aussi fut gouverneur du duc de Lorraine.

Signature de Gaston de Ravenel, en 1674.

Si les titres et les emplois furent ainsi conservés, il en fut autrement de la fortune familiale, considérablement diminuée par les dettes contractées par Edmond de Ravenel. Croulant sous la pression des créanciers, ses successeurs furent contraints de se séparer de la quasi totalité de leurs possessions : en 1672, la seigneurie de Verdelot fut vendue pour 6 000 livres par l'épouse de François-Joseph de Ravenel ; plusieurs autres propriétés furent adjugées par décret en 1685 et, en 1689, les seigneuries de Vindey et de Sablonnières étaient sur le point d'être mises à la criée.

En 1696, Gaston de Ravenel céda la seigneurie de Sablonnières à Théophile de Catelan, capitaine des chasses de Louis XIV.

Mandres :

Historique

Mandres (manerum) demeurer, maison de campagne…(manoir)

Village avec un château (Mandres aux 3 tours construit par les sire de Mandres sans doute au 14° siècle) puis, appartient à la famille de Mirecourt. A la fin du 17° siècle , Mandres devient propriété de la famille de Livron.

En 1619 , le curé de Mandres-les-Mirecourt Nicolas COLINEL est recensé avec le clergé de Mirecourt. Sa paroisse se compose que de quelques maisons (2 ou 3?). Le curé Pierre Fourrier le choisit pour être le chapelain (aumônier) des religieuses de la Congrégation Notre- Dame. *(Extrait du livre de P. Goneville: Poignard ou Chevillon?)*

De 1633 à 1650 : probable destruction du village de Mandres et massacre de ses habitants (guerre de 30ans , famine , peste…)

28 mars 1679 : acquisition par les prémontrés de Parey de la terre de Mandres-les-Mirecourt appartenant à Mme De Livron Haraucourt.

Cependant ils n'y ont pas autorités et revendent alors Mandres en 1684 à Jean Baptiste de Ravenel qui achète le domaine.

Sur le terrain , il reste encore quelques traces du château médiéval, essentiellement une tour.

Clergé régulier avant 1790

SÉRIE H - 19 H

Prieuré de Parey-sous-Montfort

Mandres-lès-Mirecourt (Ravenel) *XIX H 19 (Liasse). — 32 pièces papier.*

__Acquisition par les prémontrés de Parey de Mme de Livron, marquise d'Haraucourt, pour 55 000 F, de la terre de Mandres-lès-Mirecourt (1679, 28 mars). L'acte lui-même fait défaut mais est rappelé, par une promesse du même jour, faite par les abbés de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson et de Rangéval, concernant le paiement du solde du prix d'achat.

— Requête au chapitre séant à Belval par les prémontrés de Parey dans laquelle ils exposent que parmi les acquisitions faites à l'aide des fonds légués par leur fondateur Joachim Vaultrin, il y a un château près de Mirecourt, composé de trois corps de logis,
« dans une très belle situation, fermé tout à l'entour de hautes murailles, lieu où l'eauë ne manque jamais, avec haute, moyenne et basse justice... qui seroit un vray lieu de demeure pour des relligieux ; et que d'ailleurs le lieu de Paret est extrêmement incommode pour les relligieux obligés à une abstimence perpétuelle estant esloigné des rivieres et de soy un lieu stérile ingrat et infructeux, où mesme l'eauë manque... ».
Les requérants demandent à leurs supérieurs de les autoriser à s'établir dans ledit château, et d'en régulariser les bâtiments (1681, 25 avril). Les abbés de Sainte-Marie et Bonfays sont délégués pour une information sur les lieux, à Parey et à Mandres (26 avril).

— Enquête faite par lesdits abbés (1681, 26 avril). — Nomination de commissaires en vue de la translation (1681, 16 juin).

— Procès-verbal d'une enquête faite à Parey avec le concours des habitants, par les abbés de Sainte-Marie et de Bonfays (1681, 17 juin). Requête par les religieux de Parey à l'abbé de Prémontré et aux définiteurs du chapitre séant en l'abbaye de Notre-Dame d'Ardenne pour obtenir l'autorisation de revendre la terre de Mandres, leurs supérieurs n'ayant pas trouvé à propos de les autoriser à s'y établir (1683, 7 mai).

— Vente de la terre de Mandres à Jean-Baptiste, comte de Ravenel, et à Jeanne de Germiny, sa femme, pour 42 000 francs de Lorraine (1684, 16 août).

— Informations sur la revente de Mandres, qui n'avait été faite que sur une permission verbale (1684, septembre-décembre).

— Ratification de cette revente par Edmond Maclot, abbé de l'Etanche, vicaire général de la congrégation (1685, août).

— Etat de l'emploi de l'argent provenant de la revente de Mandres (1686).

— Ratification de la vente par le vicaire général et les définiteurs de la circarie de Lorraine, nouvellement établie (1689, 26 mai), et par le chapitre tenu à Sainte-Marie Majeure de Pont-à-Mousson (1690, 13 avril). Procès entre les prémontrés et Jean-Baptiste de Ravenel au sujet de la vente de Mandres (1684- 1689).

— Procès entre les prémontrés et le fils de Jean-Baptiste, Balthazar de Ravenel (1748-1750). Bail et continuation du bail des château , terre et seigneurie de Mandres, consentis par la marquise de Haraucourt à Demenge Goguette et consorts (1675, 1679).

— Continuation du bail aux fermiers par les prémontrés (1683).

Le domaine de Ravenel à Mirecourt

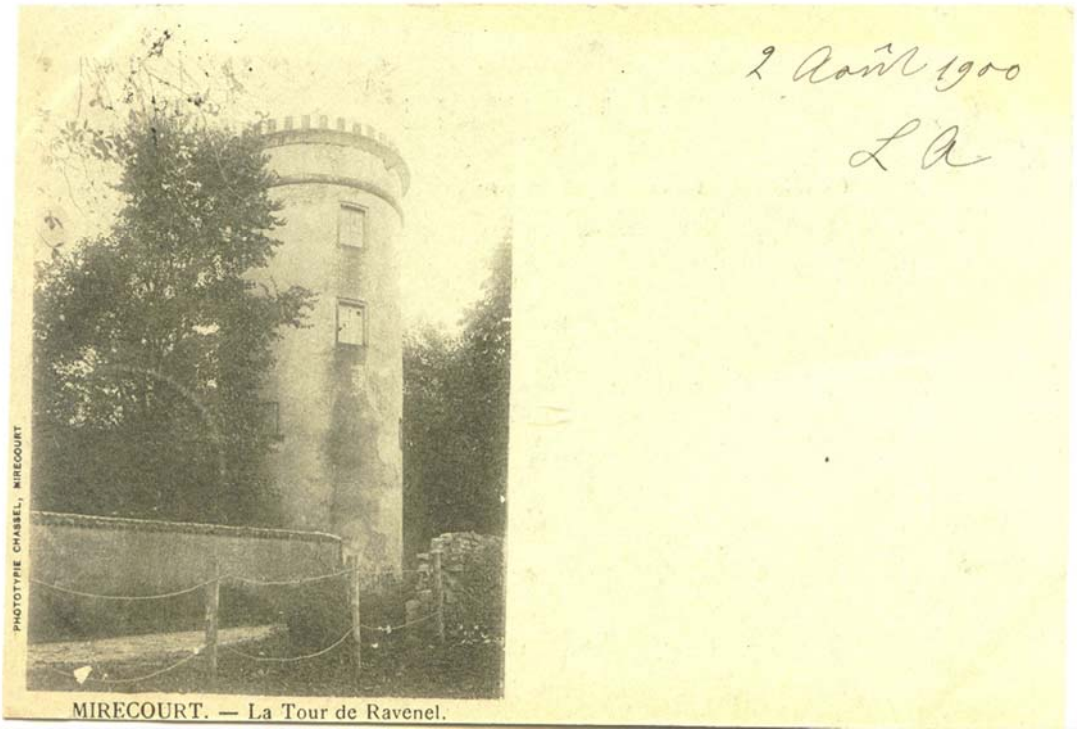

<u>Jean–Baptiste De Ravenel</u> fut le premier seigneur de Mandres, près de Mirecourt dans les Vosges en Lorraine. Il fit l'acquisition des terres de Mandres en 1684. fut marié deux fois. Sa seconde femme fut Jeanne de Germiny , de laquelle il eut:

1- <u>Balthasard</u> , Comte De Ravenel, Chambellan du Duc Léopold, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, II épousa en 1708 , Elisabeth - Françoise des Salles , (fille de Louis , Comte des Salles, Seigneur de Genicourt, et de Marie de Louvier de-Maurevert) dont il n'a point d'enfants.

2- <u>Barbe</u>, veuve de François, Comte du Han , Colonel d'un Régiment de son nom, Chambellan et Major des Gardes-du-Corps du Duc de Lorraine.

Il fut inhumé à Metz dans la paroisse St Sulpice en 1695.

L'origine du lieu dit « Ravenel » est la volonté d'un gentilhomme : <u>Jean Baptiste de RAVENEL</u> de s'installer et de prospérer en Lorraine.

Mirecourt était alors un lieu plaisant pour le Duc de Lorraine et sa cour qui aimaient y venir en villégiature.

Suite à son mariage avec Jeanne de GERMINY, Jean Baptiste de RAVENEL fit l'acquisition de la totalité des terres de Mandres, connu depuis le XII° siècle comme le plus grand domaine seigneurial des environs de Mirecourt.

C'est en 1684 que Jean Baptiste de RAVENEL signa l'acte d'achat. Rapidement il joignit à son patrimoine, à l'ouest et au sud, les seigneuries de BOULAC à BAZOILLES, de SAVIGNY à ESTRENNES et la majeure partie des terres du val D'HARO sur lesquelles se trouvent les villages de RAMECOURT et THIRAUCOURT. Par l'ajout en deux temps (juin 1691 et décembre 1692) des terres de JOLY, le comte de RAVENEL étendit également son domaine à l'est en direction de MIRECOURT. Trois ans plus tard le comte mourut à Metz.

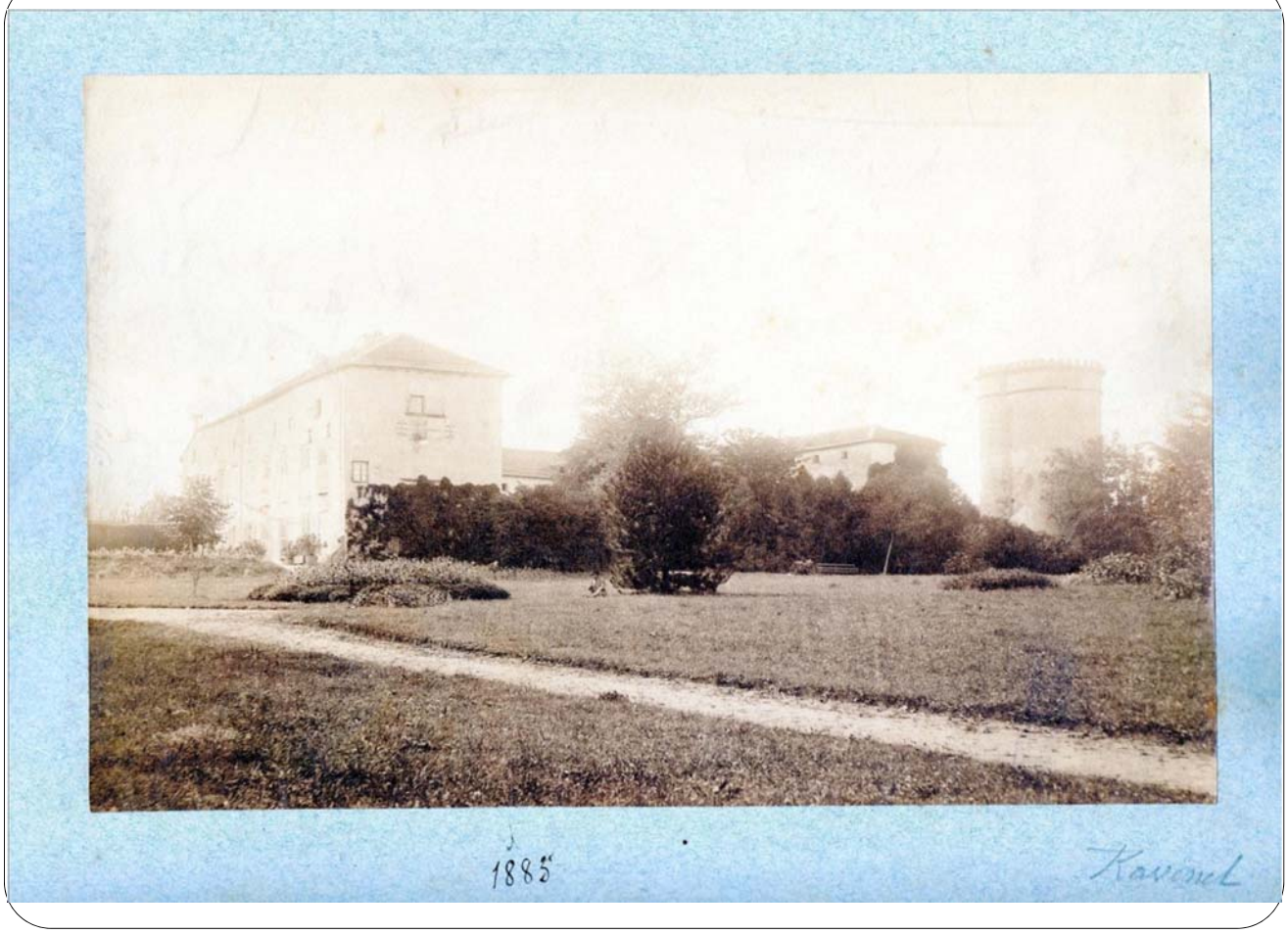

<u>Son héritier Balthazar de RAVENEL,</u> chambellan du Duc Léopold, poursuivit la mise en valeur du domaine avec la construction d'un magnifique château.
En remerciement de l'intention que porta Messire Balthazar de RAVENEL au duc Léopold, alors souffrant, <u>la reconnaissante du conté de RAVENEL fut enregistrée le 12 avril 1723</u> :

« Nous avons créé, érigé, élevé et illustré, créons, érigeons, élevons et illustrons en dignité, titre , rang et prééminence du comté, sous la dénomination et qualification de comté de Ravenel, à l'effet de quoi nous avons éteint et supprimé, éteignons et supprimons le nom de MANDRES, qui s'appellera désormais RAVENEL et sera le chef-lieu dudit comté, mouvant et relevant de nous à cause de notre duché de Lorraine… »

BALTHASARD, Comte DE RAVENEL, Chambellan du Duc *Léopold*, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, obtint, par Lettres du Duc *Leopold*, du 30 Décembre 1722, registrées dans les Cours Souveraines de Lorraine, l'union de la Terre & Seigneurie de Mandre, dans le Diocèse de Toul, aux Seigneuries de Boulac, Savigny à Etrennes, &c. & l'érection de ces Terres en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Ravenel*. Il épousa, le 22 Juin 1709, *Elisabeth - Françoise des Salles*, fille de *Louis*, Comte *des Salles*, Seigneur de Genicourt, & de *Marie de Louvier-de-Maurevert*, dont il n'a point d'enfans.

Extrait du livre de la noblesse

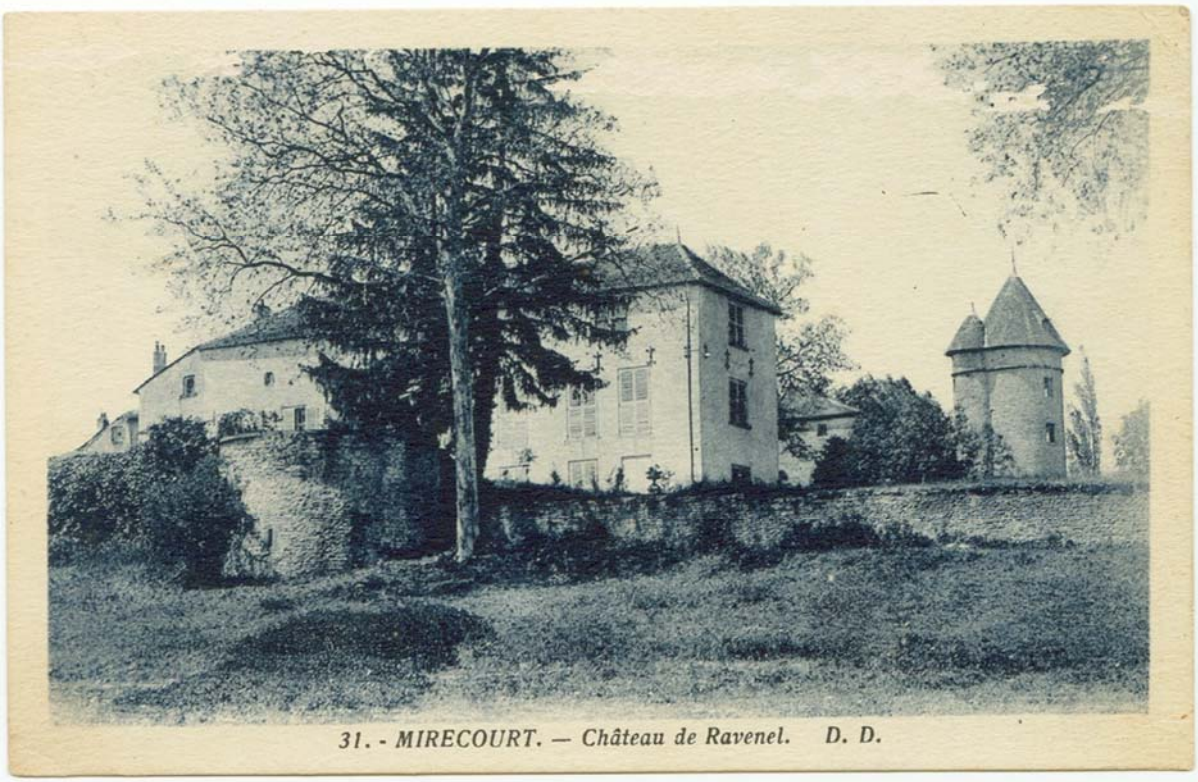

Cet acte, notifié par la cour souveraine de Lorraine, précéda la création des armes qui devaient symboliser la maison de Ravenel.

Rapidement l'existence d'un tel domaine et des pouvoirs législatifs et judiciaires qui y sont associés, devaient être à l'origine d'une période conflictuelles entre le comte et les notables environnants. L'intervention du comte auprès du duc Léopold amena le conseil à prendre position en faveur de Monsieur de RAVENEL et ce malgré d'ultimes tentatives des opposants.

Balthazar de RAVENEL n'ayant pas eu de descendants avec son épouse Elisabeth-Françoise de SALLES, la totalité du domaine et des biens attenants seraient vendus aux enchères au décès du comte. Alors que les lettres de patentes donnaient au fief l'indivisibilité, le principe de substitution, de son côté, le maintien du comté dans la famille. Le 5 juin 1751, Messire Balthazar signa donc un testament dans lequel il nomma plusieurs héritiers potentiels.

A son décès, <u>le 11 février 1771</u>, le comte fût inhumé selon son désir :

« dans sa chapelle de RAVENEL qu'il a fait construire lui-même à ses frais, vis-à-vis du prie Dieu, où sera mise une épitaphe, et où son chapelain devra célébrer à perpétuité trois messes par semaine… »

Son épouse se retira alors dans sa maison bourgeoise de MIRECOURT (rue Germini actuellement) faisant fi du château dont elle avait l'usufruit (à condition qu'elle ne se remaria pas). Transformé en grange, ce dernier se détériora faute d'entretien.

Les héritiers

Le domaine était donc en état d'abandon complet lorsque Léopold, Comte de Han, seigneur de Gross-Hemestroff, grand chambellan de sa majesté impériale et petit neveu du comte de RAVENEL, le reçut en héritage.

Ne pouvant faire face aux nombreuses dépenses occasionnées par la remise en état, l'entretien et les différentes charges du comté, le comte de Han demanda l'annulation de la clause de substitution, le 16 novembre 1759.

Lorsque Messire Léopold décéda le 19 janvier 1771, le baillage de MIRECOURT n'avait toujours pas donné connaissance de sa décision : Ce fut donc le beau frère de Balthazar , François, capitaine de dragons au régiment de Rochefoucauld, puis à sa mort, sa sœur Catherine (chanoinesse à Epinal) qui héritèrent tour à tour du domaine.

Suite à la demande déposée devant le baillage de MIRECOURT par Léopold, la cour souveraine attribua la succession du comté au marquis Claude Antoine Cléradus de CHOISEUL LA BAUME le 24 décembre 1774.

Préférant la vie de la cour de France, le nouveau comte laissa aux fermiers la jouissance du domaine et du château. Le dernier bail fut signé le 15 janvier 1789 au profit de Charles Maucotel, pour une durée de six ans. Le marquis, quant à lui monta sur l'échafaud le 15 floréal de l'an II pour l'acte d'accusation suivant :

« Choiseul est un des agents de Capet et sa femme; le tyran n'a pas formé un plan de conspiration dont Choiseul n'ait été le complice et l'instrument… »

A la révolution

Comme nombre d'autres domaines seigneuriaux, et afin d'éviter une éventuelle reconstitution, les terres et biens du comté furent dispersés pendant la révolution, sous l'autorité d'une commission nommée par le directoire du district de MIRECOURT.

Quelques chiffres :
les maisons, jardins, et terres divisés en 111 lots vendus le 6 frimaire de l'an III ; et le bois du Four fut partagé en 2939 parcelles de 2 ares 4 centiares appelées « pâtis ou pâquis » ces dernières devinrent des lieux de villégiatures : jardinets agrémentés de villas très appréciés.

La famille BUFFET

Et le domaine de Ravenel

internet :Les Immortels du Sénat 1875-1918: books.google.fr/books?isbn=2859442731

internet: Louis Buffet – Napoléon III : www.napoleontrois.fr/dotclear/index.php?post/2006/...louis-buffet

Pendant un siècle la famille BUFFET s'ingéniera à refaire de RAVENEL un beau domaine.

Le premier d'entre eux, Louis François BUFFET , de vielle souche Lorraine , né à Tendon dans les Vosges en 1791, fut attiré à Mirecourt par son mariage en 1817 avec Marie Adélaïde Moitessier, qui avait demeure à Ravenel. Elle est la fille de Louis Moitessier et de Françoise Bléchée, son père est Négociant en dentelles- Juge au Tribunal de commerce de Mirecourt .

Après une carrière exceptionnelle au service de la France (campagnes d'Espagne et de Russie). Démissionnaire à la chute de l'empereur, il repris du service après la révolution de 1830 et, fut capitaine de la garde nationale puis commandant. Maire de MIRECOURT de 1840 à 1844, conseiller des Vosges de 1843 à 1851, fondateur du comice agricole des Vosges en 1850…

Dés 1829, il achète le château de Ravenel avec 140 hectares de terres incluant la ferme de Mersey, grâce à la donation des parents de son épouse. En 1839, il exploite lui-même le domaine et le complète avec l'achat de deux fermes (60 hectares de plus): exploitation moderne souvent récompensée.

Le domaine et la famille ne cessent de s'agrandir…

En 1864 après sa mort Louis François BUFFET laissa la gérance du domaine à son fils aîné Louis Joseph né en 1818.

En 1879 : la ferme école de Lahayevaux (88) fut transférée au Beaufroy à Ravenel.

En 1885 : Louis Buffet, ancien ministre de l'agriculture de Napoléon III transforme son domaine de Ravenel à Mirecourt (325 ha) en domaine expérimental.

Son fils, Louis joseph sera reconnu comme un politicien renommé :

•Ministre de l'agriculture et du commerce sous la deuxième république en 1848.
•Ministre des finances en 1870.
•Elu président du conseil des ministres et président de l'assemblée nationale en 1875, il participa au vote de la constitution et à celui du septennat…

Malgré ses hautes attributions, Louis Joseph n'en resta pas moins attaché à sa Lorraine natale :

« Venez dans mon pays, déclarait-il et je vous ferai voir quelque chose de bien plus beau , un spectacle bien plus imposant que tout ce qui peut sortir de la main de l'homme… »

Il mit d'ailleurs à profil ses connaissances afin de poursuivre l'œuvre de son père, lorsqu'il hérita du domaine familial.

Après sa mort en 1898, le comté fut constitué en société civile et ses enfants, au nombre de sept, se succédèrent pour gérer le patrimoine et ce jusqu'en 1920.

Désireux de se retirer, certains membres de la famille demandèrent alors la vente du domaine, ce qui fut réalisé au bénéfice d'un marchand de biens.

Généalogie Famille BUFFET

internet : ***Généanet***

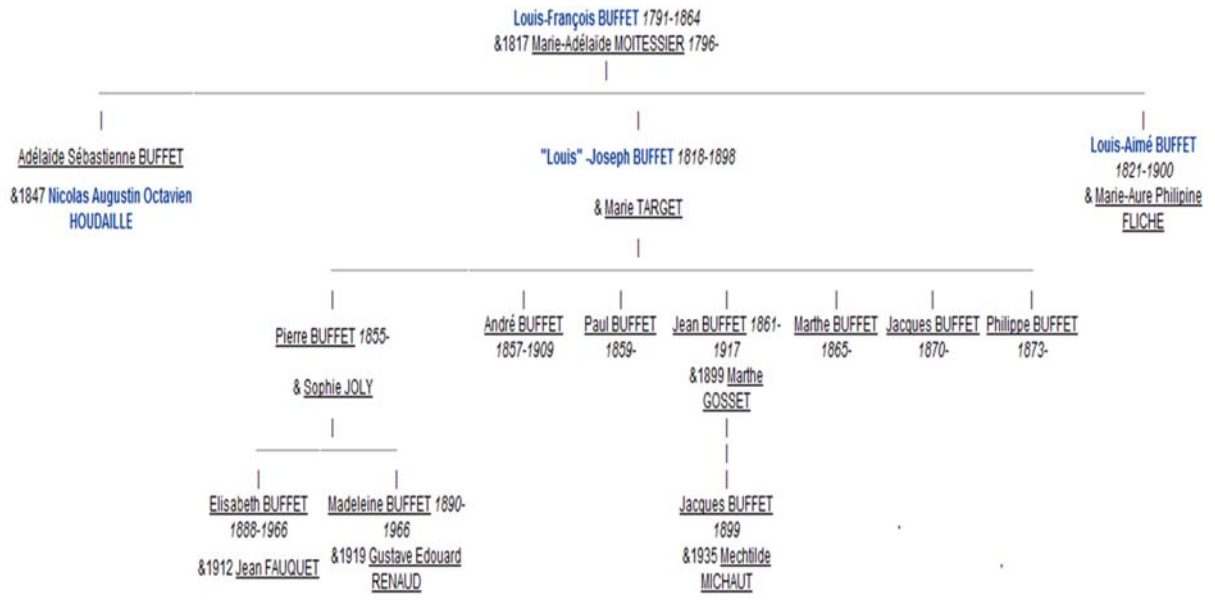

Louis François BUFFET

Baptisé le 22 juin 1791 à Tendon,88460,
Décédé le 28 septembre 1864 à Mirecourt,88500, à l'âge de 73 ans

Parents :

Claude Joseph BUFFET baptisé le 20 mars 1764 à Tendon,88460 - décédé le 24 mai 1847 à Épinal,88000, à l'âge de 83 ans - Cultivateur-propriétaire à Tendon ; juge de paix du canton d'Eloyes sous la révolution ; de sensibilité bonapartiste (son père originaire du Jura a été officier dans les armées de Turenne)

Marié le 24 août 1784, à Le Tholy ,88530, avec

Marie Thérèse GEORGEL née en 1764, décédée vers 1840 à l'âge de 76 ans (est une proche parente de l'abbé Georgel, vicaire général du cardinal de Rohan).

Union:

Marié le 2 décembre 1817 à Mirecourt,88500

avec Marie Anne Adélaïde MOITESSIER née le 5 mai 1796 à Mirecourt, 88500 - décédée le 25 février 1875 à Mirecourt, 88500, à l'âge de 78 ans dont les Parents: Louis Moitessier et Françoise Bléhée (Négociant en dentelles- Juge au Tribunal de commerce de Mirecourt)

(Le contrat de mariage du 2 septembre 1817 établit que le mari apporte 5200 francs et que l'épouse est dotée de 10 000 francs.)

1/ Adèle BUFFET 1820/ 1899- mariée après 1835 avec Nicolas Augustin Octave HOUDAILLE (conseiller à la cour d'appel de Nancy) 1817/- dont

- **Marie Louise Fernande Thérèse HOUDAILLE 1- mariée après 1855 avec Georges Jules ESTRÉES, Marquis**

2/ Louis Joseph BUFFET 1818-1898 marié en 1854 avec Marie Pauline louise TARGET 1833/1905 dont :

- **Pierre Paul BUFFET Né le 13 juin 1855 - Mirecourt,88500 - Décédé en 1907 - Mirecourt,88500 , à l'âge de 52 ans – Agriculteur propriétaire à Mirecourt - marié avec Sophie JOLY.**
- **André Anne Paul Joseph BUFFET Né le 7 avril 1857 - Paris,75000, - Décédé le 17 septembre 1909 - Mirecourt, , à l'âge de 52 ans – Avocat à Paris (Avocat-Directeur du bureau politique du duc d' Orléans --Directeur de la ligue de la jeunesse royaliste en 1898. Impliqué dans l'affaire Dreyfus. Mis en cause dans le complot de Déroule en 1899, il fut condamné à 10 ans d'exil par la Haute Cour de justice; réside en Belgique. Gracié le 14 juillet 1905, il rentre en France en mauvaise santé.**
- **Paul BUFFET 1859/1927 propriétaire à Paris.**
- **Jean Louis François BUFFET Né le 20 mai 1861 - Saint-Désir, 14100, Calvados - Décédé le 14 octobre 1917 , à l'âge de 56 ans – Inspecteur des finances à Paris , il démissionne à la suite de l'affaire de son frére, dévient administrateur de sociétés - marié en 1899 avec Marthe GOSSET dont : (Jacques Buffet Né le 21 juillet 1899 - Mirecourt,88500, Décédé en 1985 - Mirecourt,88500, à l'âge de 86 ans – Directeur de banque.)**
- **Marthe Julie BUFFET 1865 -Mariée avec Edouard GAST, né après 1857, Industriel manufacturier.**
- **Jacques Octave Constant François BUFFET 1870/1898**
- **Philippe François Joseph BUFFET 1873/1929 – propriétaire à Paris.**

Quatre des petits enfants de Louis Joseph BUFFET sont morts pour la France pendant les deux guerres mondiales.

3/ Louis Aimé BUFFET 1821/1900 marié en 1861 avec Marie Anne Philippine FLICHE /1845 (fille du conservateur des eaux et fôrets) - Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées puis Inspecteur général dont

- **Etienne BUFFET Né le 5 juin 1866 – Paris -Décédé en 1948, à l'âge de 82 ans , Officier et peintre , Marié le 15 mai 1899 avec Cornélie Blanchemain 1875-1958**
- **Jeanne BUFFET 1861/-**
  - **Louis BUFFET 1864/- marié le 28 août 1889, Plainfaing, 88230, avec Valentine GILLOTIN -1861/- Décédé le 17 avril 1956 , à l'âge de 92 ans Fabricant de textiles**
- **Marie BUFFET 1861/-**

Décision et construction de l'hôpital

Un besoin urgent

Thèse de médecine du Docteur P. Remond : 1998

Archives du conseil général des Vosges de 1937 à 1939

Techniques hospitalières : août –septembre 1951

Afin de mieux comprendre les origines médico-administratives de la construction du centre hospitalier de Ravenel, il convient en premier lieu de rappeler la loi du 30 juin 1838 dans laquelle il est stipulé [article 1] que :

« Chaque département est tenu d'avoir un établissement public spécialement destiné à recevoir et soigner les aliénés ou de traiter, à cet effet, avec un établissement public ou privé, soit de ce département soit d'un autre département. »

En application à cette loi, il avait été établi un contrat unissant le département des Vosges avec celui de la Meurthe et Moselle. Ainsi, en 1935 on estimait à 256 le nombre de patients vosgiens hospitalisés à l'asile de Maréville (situé à Laxou).

Or ce contrat arrivant à expiration en 1937 et l'établissement de Maréville étant de plus en plus surpeuplé, il fallait s'attendre à l'augmentation du prix de la journée, voire l'impossibilité d'y adresser les patients vosgiens. Parallèlement, il fallait ajouter la volonté du département de lutter contre l'éloignement des malades.

Dans cette perspective, en 1932, la Société Foncière Immobilière avait déjà soumis au Conseil Général des Vosges, alors présidé par Monsieur René PORTERAT, un projet d'édification d'un établissement privé pouvant accueillir et traiter tout malade indigent atteint d'aliénation mentale, A noter qu'à cette époque la notion d'établissement privé était régie par l'article 3 de la loi du 30 juin 1838 qui spécifiait que tout établissement privé consacré aux aliénés devait être placé sous la surveillance de l'autorité publique.

Alors que les travaux touchaient à leur fin, une enquête de l'Inspection Général du ministère de l'Intérieur faisait apparaître que le projet ne présentait pas toutes les garanties exigées. Il était en partie reproché un ''entassement'' excessif des malades. De ce fait l'administration centrale ne donnera pas son approbation au projet.

Ces locaux furent cependant utilisés dans la construction ultérieure de l'établissement.

Bâtiments existants en 1936

En 1935, sous peine de se trouver dans une situation critique, il fallait donc définir rapidement une solution acceptable de soins aux malades mentaux vosgiens.

Le 15 novembre 1935, Monsieur Maurice FLAYELE, sénateur des Vosges, président du conseil général, décida de reprendre le projet de l'édification d'un hôpital psychiatrique au lieu-dit de Ravenel. Pour ce faire, il s'aida d'une commission spéciale d'étude où figurait un certain nombre de membres de la commission départementale. Le préfet était quant à lui chargé d'obtenir les accords indispensables du Ministère de la Santé Publique.

La décision de construire l'établissement fut prise le 10 mars 1936. Inutile de dire qu'à cette époque un tel projet engendrait une grande inquiétude à Mirecourt et ses environs.

Evaluation des besoins

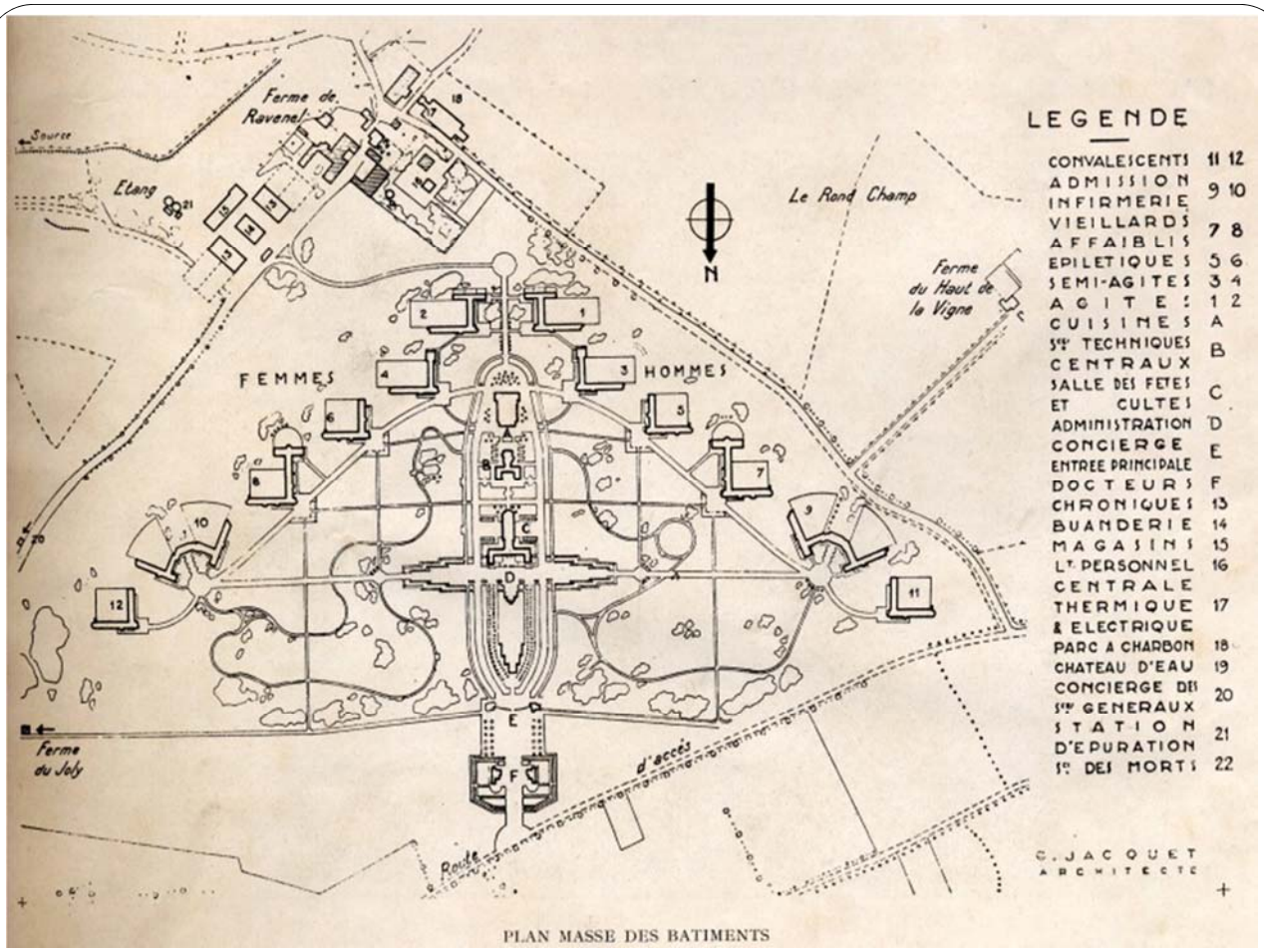

PLAN MASSE DES BATIMENTS

La conception de l'établissement était telle qu'il était possible d'accueillir 800 patients, chiffre principalement fondé sur des considérations économiques. Rappelons qu'à cette même période il n'y avait que 256 patients vosgiens hospitalisés en Meurthe et Moselle, auxquels il conviendrait de rajouter le nombre de malades mentaux hospitalisés pour raisons diverses en hôpitaux généraux. Ecart de chiffre encore plus marqué lorsque l'on sait que le projet initial de 800 lits était déjà susceptible de s'étendre à 1200 lits. L'avenir prouvera cependant, vu le taux d'occupation, qu'une telle capacité n'était pas démesurée. Devant cette discordance de chiffre on peut se demander comment étaient alors pris en charge les patients non hospitalisés ? De même, outre le problème de financement, se profilaient déjà les interrogations quant à l'obtention du personnel médical, paramédical et administratif nécessaire au bon fonctionnement d'un établissement d'une telle envergure.

Les plans de construction retenus furent ceux du cabinet de Monsieur JACQUET, architecte, plans réalisés en grande partie selon les directives préconisées par le Docteur J. RAYNIER Inspecteur Général du Ministère de l'Intérieur. Après approbation de ces projets le Conseil Général des Vosges décida de contracter les emprunts répondant au coût du terrain et de la construction. Par ailleurs, après accord du Docteur RAYNIER, le département fit appel à Monsieur le professeur SANTENOISE, conseiller technique du Ministère de la Santé Publique pour surveiller le bon déroulement des travaux.

En parallèle à ces plans, Monsieur de président BARBIER et Monsieur le professeur SANTENOISE furent chargés de mener à terme une possible convention entre le département de la SEINE et celui des VOSGES, convention permettant, moyennant une aide financière pour la construction de l'hôpital de transférer 500 à 600 patients de la région parisienne. La convention signée, le Conseil Général des Vosges sut dès lors qu'il ne reviendrait pas à lui seul de supporter les charges de l'édification de l'hôpital et, probablement pour cette raison, fin 1936, le projet initial de 800 lits fut porté d'emblée à 1200. Début 1937, il reçut rapidement l'approbation du Ministère de la Santé Publique.

Les premiers pas

La première pierre de ce qui devait, aux dires de certains experts de l'époque, devenir la construction la plus perfectionnée des hôpitaux psychiatriques d'Europe et l'une des meilleures illustrations des doctrines psychiatriques française, fut posée en août 1937.

Il fallut donc quasiment un siècle après la publication de la loi du 30 juin 1838 pour que le département des Vosges débute la construction de son centre hospitalier spécialisé. De même, pure coïncidence mais reflet d'une volonté nationale d'une nouvelle prise en charge des patients ''aliénés'', ce fut en 1937 que suite à un décret ministériel, on attribua aux asiles la dénomination d'hôpitaux psychiatriques.

Cependant, rapidement les travaux furent stoppés. En effet, les dépenses excédaient déjà les prévisions financières de 1936 et ceci pour deux raisons principales :

- La nécessité de diverses améliorations, en particulier l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées et le perfectionnement des installations sanitaires.

- L'augmentation vertigineuse des prix, secondaire à l'application de nouvelles lois sociales (Front Populaire).

Cela relança au sein du Conseil Général des Vosges le débat quant à la nécessité de construire un établissement public, alors qu'il n'y avait aucune stabilité économique. En 1939 le Conseil Général vota un nouveau crédit de vingt millions portant ainsi le total à quatre-vingt-dix millions six cents mille francs.

Photo appartenant à S.Prada

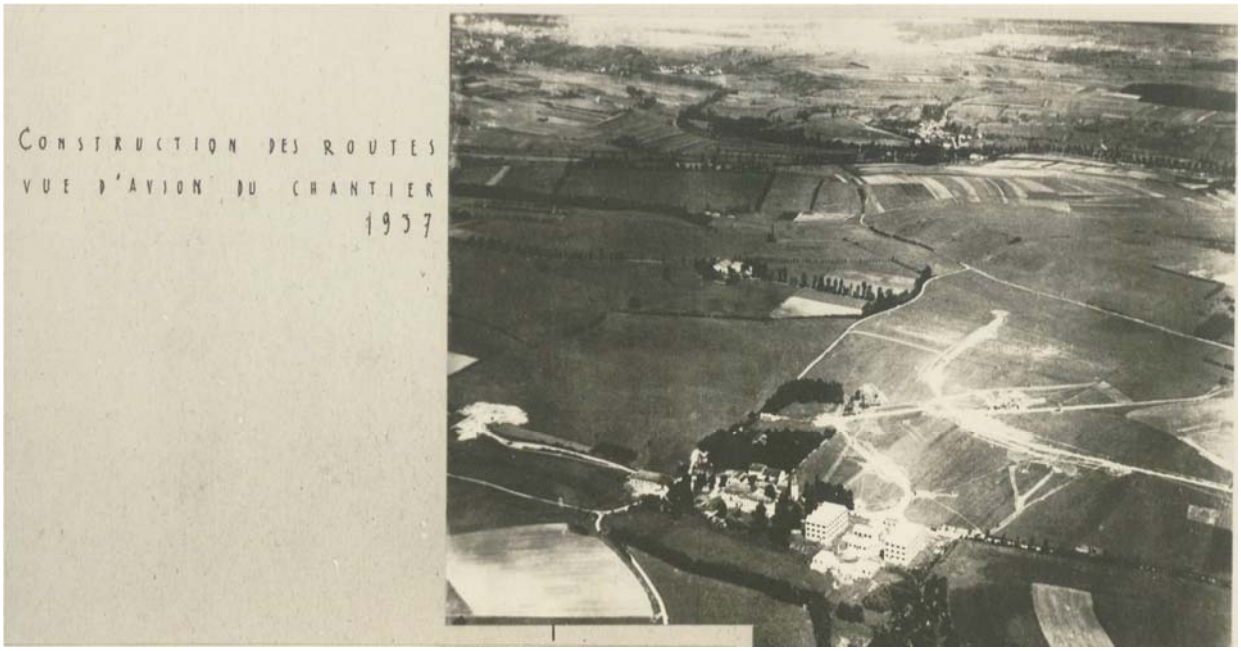

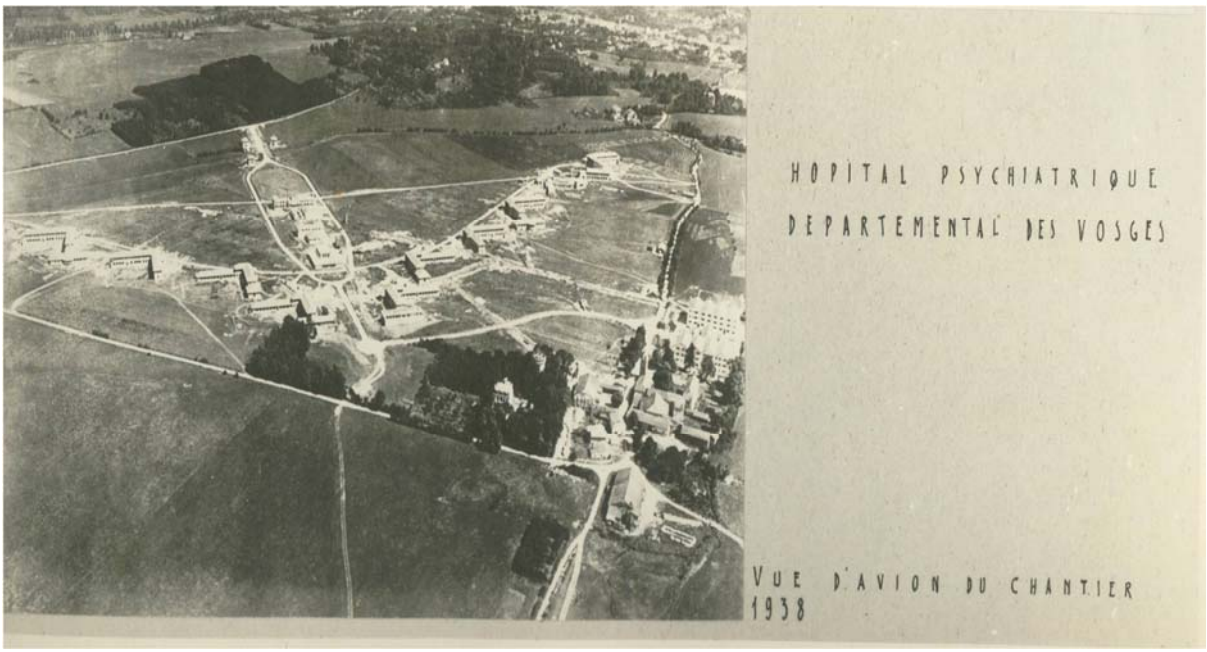

Photo appartenant à S.Prada

Situation géographique

Situé à 1km500 de Mirecourt, ville artisanale de 5000 habitants, et à 38 km d'Epinal, le domaine de Ravenel choisi pour l'implantation de l'hôpital, associe facilité d'accès pour la venue des familles (transport en commun, S.N.C.F.) et pour les livraisons (réseau routier). La proximité relative de Mirecourt permet d'atténuer la notion d'isolement et aide à la réalisation d'une rééducation sociale satisfaisante.

Suffisamment à l'écart des villes, des écoles, des débits de boissons mais également de toute source de bruits ou d'odeurs pouvant nuire au bien-être du patient, on remarque que son orientation, à 289m d'altitude, au sud des petites collines boisées de Mirecourt et de Poussay, le met à l'abri des vents dominants. De ce fait, l'hôpital bénéficie ainsi d'un climat favorable.

De même ce domaine n'est traversé ni par un cours d'eau, ni par une voie ferrée et n'est pas situé près d'un grand axe routier. On peut ainsi espérer diminuer de façon notable les risques d'accidents et surtout protéger certains patients aux tendances suicidaires.

Il est aussi à noter qu'à proximité de ce site aéré, les terrains cultivables utilisés à titre occupationnel et pour une vie pseudo-autarcique.

Emplacement

Première et primordiale étape dans l'élaboration d'un projet hospitalier, le choix de l'emplacement est soumis à de nombreuses contraintes destinées à faciliter la vie intra-muros :

- Garantie de salubrité : le sol bien perméable permet un bon drainage des eaux de pluie, les murs en matériaux non poreux resteront sains et un vide sanitaire sera prévu lorsque le pavillon ne disposera pas d'un sous-sol.

- Garantie de solidité du sol prouvée par la réalisation de sondages géologiques répétés.

- Implanté loin de marais et du Madon, il ne s'expose que très peu aux crues.

- L'espace prévu doit être largement suffisant pour y implanter l'ensemble des structures initiales sans omettre une possible extension ultérieure.

L'hôpital pendant la deuxième guerre mondiale

Les travaux devaient se terminer en 1940.
Mais la guerre en décide autrement:

LES ALLEMANDS

Internet : *cartes postales , photos, témoignages …*

archives départementales :

- *119 W 27 : hôpital de Ravenel, dommages de guerre, dossier photographique (1945-1948).*
- *119 W 28 : hôpital de Ravenel, dommages de guerre : rapports sur les dégradations dues aux occupations des armées françaises et allemandes… (1939-1944).*
- *1152 W 962 : hôpital de Ravenel, dommages de guerre.*

Les travaux se déroulent alors avec rapidité et efficacité, l'ouverture était prévue pour mai 1940. Avec la mobilisation du second conflit mondial, l'édification de l'établissement fut donc stoppée. Cependant, même sous l'occupation et malgré toutes les difficultés que l'on peut imaginer, tout fut mis en œuvre pour que les édifices et aménagements déjà réalisés puissent être entretenus.

1.Pendant la période des hostilités, la maison de santé de Ravenel a été réquisitionnée dans un premier temps comme parc à matériel d'aviation pour <u>les forces aéroportées du 8 septembre 1939 au 14 juin 1940.</u>

1.Passé juin 1940, l'occupant utilisa les structures de l'hôpital comme camp de prisonniers : <u>fronstalag 120 de juillet 1940 à avril 1941.</u>

1.A la levée de cette réquisition, le département entreprit la réfection des dommages d'occupation et l'achèvement des travaux dans le cadre du projet premier jusqu'en juillet 1943, date à laquelle une ordonnance allemande interdisait la continuité des travaux, à l'exception de ceux de conservation.

1.L'armée allemande, pour la seconde fois, s'y installe et décide après des modifications effectuées par l'organisation TODT, l'installation d'un hôpital militaire. D'importants travaux sont effectués <u>de décembre 1943 à septembre 1944</u> (date de l'arrivée des américains à Mirecourt le 14 septembre).

L'hôpital pendant la deuxième guerre mondiale

LES AMERICAINS :

Le 21 st général hospital

internet : 21 st général hospital :

- ***beckerexhibits.wustl.edu/gh21/ww2/index.htm***
- ***beckerexhibits.wustl.edu/gh21/***

Le nouvel emplacement pour le 21ème était l'hôpital psychiatrique près de Mirecourt. Moins d'un mois que le 21 st général hospital avait quitté Naples, et le 21 octobre 1944 des patients arrivaient sur le site de Ravenel. Les bâtiments de l'hôpital psychiatrique avaient été dans la phase finale de construction lorsque la guerre a commencé. Maintenant, avec des touches de finition par des ingénieurs américains, l'installation était admirablement adaptée aux besoins du 21e. Il se vantait d'avoir des salles spacieuses avec chauffage central.. En Novembre, plus de trois mille patients ont été traités quotidiennement.

La 21e endurait peut-être son test le plus dur à la fin décembre 1944, pendant la "bataille des Ardennes." La contre-offensive surprise allemande avait violé les lignes alliées en Belgique et au Luxembourg et, pendant quelques jours la situation fut critique menaçant une nouvelle invasion de la France.. Des plans pour évacuer l'hôpital ont été rédigés à la hâte. Le 26 décembre, les bâtiments de Ravenel ont été mitraillés par des avions ennemis et une bombe a frappé le parc, causant de légers dégâts. Ce même jour, la poussée allemande a été arrêtée. L'hôpital, bien sûr, a accepté un grand nombre des blessés de la bataille. le 21ème était étendu à 4040 lits. Le 7 janvier, l'hôpital a traité son 50 000 éme patient. Les installations de Ravenel ont été utilisées à leur pleine mesure. Malades et les blessés ont été soignés même dans les greniers des bâtiments.

Les premiers mois de 1945, progressivement ont mis un terme à cette crise.. Attendue depuis longtemps, le jour de la victoire le 8 mai arriva et ainsi la fin de la guerre en Europe. Mais la victoire a apporté une nouvelle variété de défis pour l'hôpital. Le nombre de patients diminuait mais de nombreux blessés graves sont restés pour traitement. Pendant ce temps, les médecins et infirmiers ont été nécessaires pour d'autres missions et ont été rapidement transférés hors de l'unité, ce qui crée des pénuries de personnel. Le Colonel Cady et ses cadres restants luttaient pour maintenir les services hospitaliers.

Reprise des travaux ….

Archives départementales :

- **dégâts de guerre.**
- **Compte-rendu du conseil général**

La période de guerre passée, le Conseil Général des Vosges ne devait pas attendre pour reprendre le problème de Ravenel, qu'il était impossible de laisser en suspens.

Le 29 juillet 1946, le Conseil Général décidait la poursuite accélérée des travaux d'achèvement de l'établissement et de la réfection des ouvrages ou installations endommagés au cours de la guerre.

Ces différents travaux purent être exécutés dans un délai record, en dépit des difficultés de l'époque.

C'est le 1er avril 1947, que sous la direction de Mr Paul Lotz, l'établissement entre en activité. Ce jour même, les enfants de l'institut pédagogique du domaine de Rouceux sont installés à Ravenel. Puis les malades mentaux de l'hôpital de Maréville furent transférés à Ravenel.

Au 31 décembre 1947, l'effectif s'élève à 448 hospitalisés dont 127 enfants.

Réalisations des travaux postérieurs à l'ouverture de l'hôpital

De 1947 à 1951

Techniques hospitalières : août –septembre 1951

•<u>1949</u> : Les travaux de forage se poursuivent. La centrale thermique est dotée d'un turbo alternateur et le parc à charbon équipé d'un pont roulant.
Le réseau routier intérieur est remis en état et goudronné.
Les anciens bâtiments ayant été transformés et aménagés, les enfants du service médico-pédagogique, installés jusqu'ici dans deux pavillons de malades, y sont transférés.
Les travaux de forage sont menés jusqu'à une profondeur de l'ordre de six cents mètres ; les aménagements extérieurs et les travaux d'adduction de l'eau au château d'eau sont entrepris.

Un garage pour les véhicules automobiles de l'hôpital avec un logement pour le chef du garage est construit.
La décoration et l'aménagement du chœur de la chapelle sont réalisés.
La salle des fêtes est dotée d'une installation cinématographique de qualité.
Les travaux d'urbanisme, les plantations et l'aménagement des cours des pavillons sont toujours aussi activement poussés.
Les services d'ophtalmologie et d'oto-rhino complètement équipés fonctionnent. Les installations chirurgicales sont définitivement au point et les appareils radio sont installés.

•<u>1951</u> : les travaux d'adduction d'eau sont terminés.
Un pavillon de concierge à l'entrée des services généraux est construit.

Tous les travaux n'ont pas été menés à terme à la date de l'ouverture de l'établissement. Outre la réfection à poursuivre des ouvrages et installations détériorés par les formations militaires qui l'ont occupé, des travaux d'équipement et d'améliorations restent à parfaire ou à réaliser.

Voici les principales réalisations entreprises depuis l'ouverture de l'hôpital :
•<u>1947</u> : Année de démarrage.
•<u>1948</u> : Neuf sur douze des pavillons les plus importants sont restaurés. La transformation des bâtiments (dits <u>anciens bâtiments</u>) édifiés par le groupement privé est entreprise.

Le 14 avril 1948, un service de cure libre est ouvert.
Le 20 mai, la pharmacie et les laboratoires, complètement équipés commencent à fonctionner.
En octobre, le cabinet dentaire est ouvert.
L'aménagement des parcs et des cours des pavillons est entrepris.
D'autre part, des travaux de forage, envisagés en 1947 par les services du génie rural pour parfaire l'alimentation en eau de l'établissement, sont entrepris.
Une révision totale de l'installation frigorifique qui avait été fort malmené avant que l'établissement ne l'est pas prise en charge, et une extension du nombre des chambres froides dotent l'hôpital de moyens suffisants pour une bonne conservation des aliments.
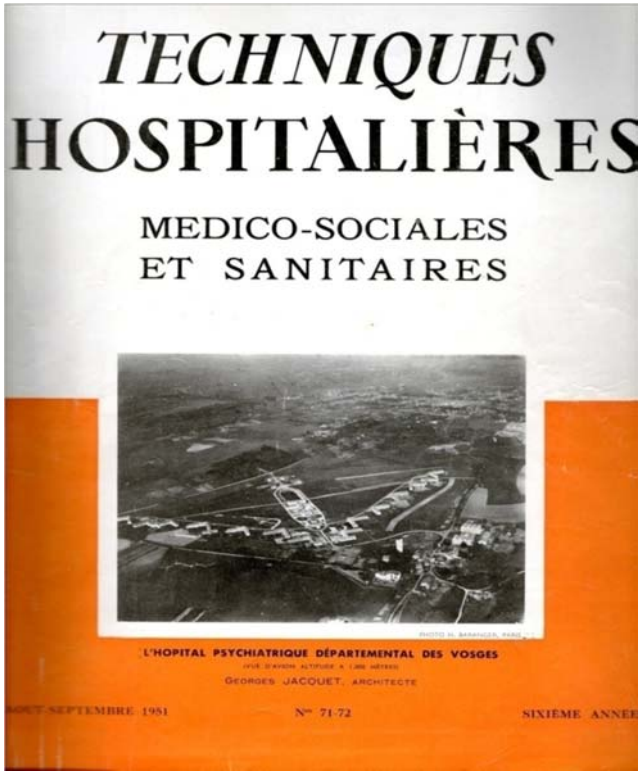
D'autres améliorations pour le perfectionnement des moyens de traitement des malades ne cessent et ne cesseront de faire l'objet des préoccupations du directeur et des médecins-chefs de l'établissement ainsi que des membres de la commission de surveillance et de administrateurs du département des Vosges.